

CONSEIL MUNICIPAL DE VAGNEY

SEANCE DU 28 FEVRIER 2011

COMPTE-RENDU

Présidence : Madame Evelyne BERNARD

Présents : tous, sauf :

- Madame Patricia HANTZ
- Madame Joëlle KIENTZY (procuration à Madame Béatrice GIGANT)
- Madame Christine PIERRE (procuration à Monsieur Pascal LE NEVE)
- Madame Jocelyne VALENTIN (procuration à Madame Bénédicte DAVID)
- Monsieur Dominique MUNDING (procuration à Madame Séverine ANDRE)
- Madame Nathalie ADAM-VIRY (procuration à Madame Evelyne BERNARD)
- Monsieur Philippe CLAUDE (procuration à Monsieur Claude DIDIER-LAURENT)
- Monsieur Pascal SINIGAGLIA (procuration à Monsieur Denis ANDRE)

(Absents excusés)

Secrétaire de séance : Madame Danièle PERRIN

Secrétaire- adjointe de séance : Madame Marie-Antoinette ANTOINE, Directrice Générale des Services

1 – examen du compte-rendu de la séance précédente :

Adopté

2 – orientations budgétaires

La Maire de VAGNEY et son premier adjoint commentent les réalisations de 2010 et les programmes à terminer.

Ils évoquent ensuite les programmes qui seraient à entreprendre :

- Dans le cadre de la restructuration de la salle des fêtes, de la construction de la médiathèque communautaire et de l'aménagement de la Place de la Libération, il est nécessaire de créer des places de parking à proximité des équipements sportifs et culturels. Une surface de plus de 2600 m² est disponible sur le site de l'ancienne maison CLAUDÉ, acquis à la faveur de l'exercice d'un droit de préemption urbain pour contribuer à l'amélioration de l'accueil des utilisateurs de la salle des fêtes. Il est donc proposé de détruire cette maison et ses annexes, qui ne peuvent être utilisées à d'autres fins, pour créer des places de parking supplémentaires et offrir des échappées visuelles vers le site de Chèvreroche depuis la Rue Michel-Collinet. Les gravats serviront en totalité à la structuration de la Place qui sera

végétalisée au maximum pour une meilleure intégration dans le site. En outre, les accès piétonniers et cyclables seront inclus dans l'aménagement.

- Afin de préserver le stationnement pour les commerces, il est envisagé de mettre à sens unique et en boucle le Quai du Canal et le Quai du Bouchot pour créer des places de parking supplémentaires le long de ces deux voies, qui seront en outre rendues accessibles aux personnes handicapées par la mise à niveau des trottoirs
- Autre restructuration attendue au centre, la Rue Robert-Claudé, dont l'étude est finie depuis 2006
- Au niveau du programme voirie, la poursuite de la restructuration des voies endommagées par les hivers successifs est programmée, de même que l'achat d'une débroussailleuse adaptable sur les engins porte-outils et d'une pilonneuse. L'étude d'un nouvel aménagement de la Place du Maréchal-Juin à Zainvillers devrait être engagée dès cette année.
- L'essentiel du programme bâtementaire est concentré sur la poursuite de la transformation du bâtiment des « bains-douches » en épicerie sociale et sur la réfection du bâtiment patrimonial du 10 Place Caritey, rendu également accessible aux personnes à mobilité réduite. Une étude pour la mise en état d'accessibilité est prévue pour le bâtiment de la poste, de même qu'une étude de faisabilité pour un bâtiment de stockage sur le site des Vieux. La poursuite de la réfection du bâtiment du « chant de l'Eau » est également envisagée : une salle au premier étage qui accueillerait l'association des « dentelles au fil du temps » privée de la salle de la maison Claudé et une salle en rez-de-chaussée dédiée également à la vie associative voinraude. L'étude pour la rénovation de la salle des fêtes, enfin, est évoquée, ce qui fait réagir un conseiller de l'opposition qui préférerait qu'elle soit « rasée en raison de son inadaptabilité aux besoins actuels de la population » au profit d'un équipement plus multimodal.
- Le mobilier urbain envisagé (abri-bus, bancs, barrières et plots) ne suscite aucun commentaire.

L'assemblée délibérante donne acte à la Maire de ces orientations budgétaires, complétées de ratios permettant de situer la commune dans sa strate et d'un état de l'endettement de la commune. Le fichier informatique sera envoyé par messagerie aux conseillers, en même temps que le compte-rendu.

Deux conseillers interviennent pour demander la poursuite du programme d'éclairage public Rue de la Tâche et l'installation de protections solaires dans les écoles. Sur ce dernier point, un devis existe mais il faudra voir si cet achat pourra être inscrit au programme des travaux dans les écoles, dont l'essentiel est absorbé par la réfection du préau et de deux salles de classe à la maternelle.

3 – demande de subvention de la classe CLIS de CORNIMONT pour un projet pédagogique

L'assemblée délibérante accepte de participer pour un montant de 30 €

4 – demande de subvention du RASED (réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté)

Le Conseil attribue la subvention de fonctionnement demandée, soit 393 € correspondant à un euro par élève scolarisé à VAGNEY

5 – demande d'aide pour l'organisation d'une épreuve internationale de ski à la BRESSE

La Commune de VAGNEY contribuera par un prêt de matériel

6 – demande de subvention exceptionnelle du Foyer de Ski de Fond

Pour aider au financement d'équipements pour les nouveaux adhérents, et compte tenu du respect des nouvelles règles d'attribution (cofinancement, sponsorship), le Conseil décide d'attribuer 300 €.

7 – transformation d'un bail de logement 10 Place Caritey

Le Conseil modifie les critères et autorise la Maire à signer un avenant avec le titulaire prévoyant que l'assise juridique sera celle de « l'utilité de service » et non plus celle de la « nécessité absolue de service ». Une redevance mensuelle de 150 € est en outre décidée.

8 – Programme de martelages en forêt communale

Le conseil municipal autorise les martelages correspondant à l'aménagement proposé par l'ONF pour les coupes suivantes :

- Amélioration dans les parcelles 16, 75, 76 et 81
- Irrégulière dans les parcelles 23, 50, 57, 58 et 63
- Régénération dans la parcelle 5

Il ajourne la coupe irrégulière dans la parcelle 72.

9 – Achat d'une parcelle forestière

Le Conseil décide d'acheter la parcelle forestière cadastrée N° AO 167 « Les Champs Simon du Haut » pour un montant total de 6000 €. Cette dépense sera prise en charge sur le budget annexe des forêts

10 – Vente d'une parcelle de terrain à Monsieur Francis ANDRE

Le Conseil donne son accord à la vente d'une parcelle de terrain d'environ 100 m² à Monsieur et Madame Francis ANDRE située en limite de leur propriété et envahie par les saules Marsault et autres espèces hydrophiles. Cette acquisition est demandée pour pouvoir entretenir ce terrain qui prive leur maison du soleil au sud ouest. Le Conseil donne son accord à cette transaction et fixe le prix de vente à 1 € le m², les frais de géomètre et de notaire demeurant à la charge des acquéreurs. (Madame Séverine ANDRE ne participait pas à cette délibération)

11 – achat de petites parcelles de terrain à intégrer dans la voirie communale à Mesdames PETIN et NICHINI

Le Conseil donne son accord et s'engage à régler tous les frais d'acquisition.

12 – Achat d'une partie de la parcelle AL 404 à Zainvillers

Cette affaire est ajournée pour cette séance, un acte d'échange entre deux autres propriétaires devant préalablement être enregistré.

13 – location d'un terrain Route de la Prêle pour un dépôt de bois

Cette affaire est également ajournée pour cette séance, dans l'attente d'une décision de la SAFER de Lorraine

14 – location de terrain à Monsieur Paul GLE – autorisation de signature d'un avenant au bail

Après arpentage, la surface indiquée dans le bail est supérieure à celle qui est effectivement louée. Madame la Maire est autorisée à signer l'avenant qui constatera la surface louée. Les autres conditions du bail demeurent inchangées.

15 – Syndicat Mixte d'Electricité des Vosges : demande d'adhésion du SIE de la Plaine des Vosges et du SIE de la région de Dompierre

Le Conseil donne son accord

16 – Syndicat Mixte d'Electricité des Vosges : modification des statuts permettant d'accueillir les demandes d'adhésion des communes de LA BRESSE et de MARTINVELLE

Le Conseil donne son accord

17 – Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale : demandes d'adhésion d'HURBACHE et de SAINT JEAN D'ORMONT

Le Conseil donne son accord

18 – Mise à jour du tableau des emplois

- Suppression au 1^{er} avril 2011 de deux CAE, l'un de 26 heures et l'autre de 23 heures hebdomadaires
- Ajout au 1^{er} avril 2011 d'un poste d'agent technique occasionnel de 26 heures hebdomadaires pour une durée de 3 mois (service scolaire)
- Ajout au 1^{er} avril 2011 d'un poste d'agent technique saisonnier de 28 heures hebdomadaires pour une durée de 6 mois (service technique –espaces verts)
- Ajout au 1^{er} mai 2011 d'un poste d'agent technique occasionnel à mi-temps pour une durée de 2 mois (service technique –service des Eaux)

QUESTIONS DIVERSES

Le tableau des permanences aux bureaux de vote (élections cantonales des 20 et 27 mars) est complété.

Madame la Maire rappelle aux conseillers la réunion publique sur le projet de médiathèque prévue le 1^{er} mars 2011 à 19 heures dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville.

Un adjoint demande aux conseillers s'ils sont destinataires de réclamations au sujet d'une réception défectueuse de la TNT.

Pour terminer, la directrice générale des services de la Mairie expose les nouvelles modalités de tenue des registres de délibérations, applicables dès à présent. Elle indique que les délibérations déjà adoptées seront réimprimées sur papier « permanent » permettant une conservation optimale des documents. Les feuillets seront conservés puis reliés en fin d'année, comme pour les registres d'Etat-Civil. Lorsque ce papier sera disponible, les conseillers seront invités à signer les feuillets correspondant à chacune des réunions.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Maire lève la séance à 22 h 35.

Vu pour publication et affichage,

La Maire,

Evelyne BERNARD